

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Hôtel de Ville
33730 Villandraut
Tél. : 05.56.25.85.55
Fax : 05.56.25.85.56

Nombre de Représentants : 19

Nombre de Présents : 19

Nombre de Votants : 19

Le 11 janvier 2008 à 20 H 30 à Noaillan, l'Assemblée Communautaire s'est réunie sous la Présidence de M. PERINGUEY.

Secrétaire de séance : Mme BAUP

Date de convocation : 4 janvier 2008

Etaient présents à la réunion :

Jean PERINGUEY, Laurence HARRIBEY, Guy BOUILLAUD (Noaillan) ; Bernard DONNEVE, Marianne LABOUILLE (Bourideys) ; Jeanne-Marie BAUP, Jean AMESTOY (Uzeste) ; Christian PICARD, Dominique PAIROYS, Louis-Julien SOURD (Villandraut) ; Jean-Claude CANDAU, Michel DUFIET (Lucmau) ; Sandra BAROT, Marielle CRUSE, Jean-Pierre DELCAMP (Préchac) ; Jean-Claude LASSALLE, Philippe ANQUETIL (Cazalis), Isabelle DEXPERT, André L'AZOU (Pompéjac).

Lecture du Compte-rendu de la Plénière du 30 novembre 2007

Le Président donne lecture du compte rendu de la plénière du 30 novembre 2007.

Le Conseil Communautaire approuve ce dernier à l'unanimité.

Commission 1

1. Préparation du vote des Comptes Administratifs 2007 et des budgets 2008

Monsieur le Président fait état d'une lettre circulaire de Monsieur le Préfet qui nous demande de voter les budgets 2008 avant la fin du présent mandat. En effet, la mise en place des nouveaux EPCI ne pourra guère se faire avant la mi-avril.

Une réunion de la commission finance est prévue le 30 janvier 2008. Le Conseil Communautaire votera ces documents le 20 février 2008.

2. Admission en non valeur

Monsieur le Président fait état du Courrier de Madame le Comptable du Trésor reçu le 10 décembre 2007 pour un dossier d'admission en non-valeur de cotes devenues irrécouvrables à présenter au Conseil Communautaire dont le montant est de 56.36 € et concerne un rôle budget annexe OM et Déchetterie année 2005 pour le motif de décès du débiteur.

Les héritiers de cette personne sont connus.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire ;

- Souhaite que cette dette soit rapidement recouvrée.

3. Agent ACMO

En remplacement de M. DUVIGNEAU qui a quitté ses fonctions, Monsieur le Président propose que M. SENTILHES soit agent ACMO pour notre collectivité.

Le Conseil Communautaire

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire ;

- Approuve le remplacement de M. DUVIGNEAU par Monsieur SENTILHES et,
- Mandate Monsieur le Président pour signer les documents s'y rapportant.

4. Cotisation 2008 au Pays des Landes de Gascogne

En raison du renouvellement des Conseils Communautaires cette année et afin que le Pays ne se trouve pas en difficulté de trésorerie, Monsieur le Président propose de voter dès à présent notre participation au Pays des Landes de Gascogne pour l'année 2008. Cette participation s'élève à 6 519 €, somme identique à celle de l'an passé.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire ;

- Approuve et mandate Monsieur le Président pour verser la somme de 6 519 € au Pays des Landes de Gascogne.

5. Contrat d'assurance – incapacité de travail

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que pour l'année 2007, un contrat d'assurance auprès de CNP Assurances, pour la couverture des risques incapacités du personnel, a été souscrit. La prime annuelle afférente à ce contrat inclut les frais relatifs à sa gestion. Cette gestion a été confiée par voie de convention au Centre de Gestion de la Gironde, sans surcoût pour la collectivité.

Le contrat est conclu pour une durée d'une année. CNP Assurances a transmis une proposition d'assurance pour l'année 2008, dont le texte est soumis aux conseillers auxquels il est demandé d'y souscrire et d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce contrat. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire, décide ;

- De souscrire le contrat d'assurance incapacité de travail du personnel proposé par CNP Assurances pour l'année 2008,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce contrat.
- Le président ;
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

6. Communication

a. Communication de fin de mandat

Monsieur le Président propose au Conseil le sommaire de la plaquette qui est débattu et adopté.

b. Charte graphique

Monsieur le Président montre au Conseil la charte graphique adoptée par la commission communication. Elle est adoptée. Des détails financiers restent à résoudre avec le Cabinet COM CI COM CA. La commission communication est chargée de les résoudre.

c. Animation des points publics TIC

Sur proposition de Monsieur le Président et compte tenu du bilan de cette action, bonne fréquentation des points publics TIC, le Conseil Communautaire souhaite prolonger d'un an la convention avec le Centre Multi média du Bazadais.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire ;

- Autorise Monsieur le Président à signer la convention 2008

7. Voirie

d. Voirie 2008 entretien

Monsieur BOUILLAUD donne au Conseil le bilan des travaux de voirie 2007.

Pour l'année 2008, le Marché à bons de commandes signé avec l'Entreprise SATTANINO pour 4 ans est toujours valable et sera simplement réactualisé.

Pour les travaux de fauchage, il est nécessaire de refaire une consultation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire ;

- Mandate Monsieur le Président pour consulter des entreprises de fauchage avec le cahier des charges existant et de retenir, selon les prix fournis, la meilleure offre.

e. Voirie 2008 Investissements

Après avoir demandé aux Maires de lister rapidement les travaux d'entretien nécessaires, Monsieur BOUILLAUD souhaite également que la liste des gros travaux 2008 soit fournie.

La DDE pourra ainsi faire les estimations et le prochain Conseil Communautaire dégager les priorités.

Ces travaux pourraient se faire selon la possibilité d'avoir une DGE soit en 2008 soit en 2009 selon que la DGE sera demandée pour le stade de Villandraut en 2008 ou en 2009 (une seule DGE chaque année).

8. Les 3 Cirons

Après avoir fait le point sur le dossier de notre zone les 3 Cirons et fournit l'échéancier, Madame HARRIBEY demande au Conseil d'en délibérer.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire ;

- Autorise notre mandataire Gironde Développement à signer les Marchés des travaux d'infrastructures dans le cadre d'une procédure négociée,
- Autorise Monsieur le Président à signer le protocole d'accord avec la cartonnerie d'Aquitaine pour la substitution de l'accès et du portail par une rampe pour l'évacuation des déchets,
- Autorise Monsieur le Président à signer un avenant à la Convention de mandat de Gironde Développement intégrant la réalisation de la rampe dans le périmètre de l'opération. Cet avenant est sans incidence financière.

9. PLU

Monsieur LASSALLE rappelle le calendrier qui a été mis en place. Une réunion publique dans chaque commune doit se tenir. Les communes pourraient délibérer avant les élections ce qui donnerait ensuite 3 mois pour la consultation des divers organismes.

f. Annulation d'une délibération

La délibération que nous avons prise le 30 novembre 2007 concernant les demandes particulières sur les PLU ne paraît pas judicieuse. Monsieur LASSALLE propose qu'elle soit annulée.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire ;

- Annule cette délibération

10. SPANC

Un tableau de l'état d'avancement de la vérification des assainissements non collectifs est remis aux conseillers. Il reste pour 2007 environ 80 contrôles à faire.

g. Remboursement à un agent

Monsieur SOULLIER Christophe agent de la déchetterie et du SPANC utilise avec notre autorisation son véhicule pour ses missions.

Il a eu un accident matériel sans mise en cause de tiers qui lui occasionne une franchise de 450 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire ;

- Décide de dédommager Monsieur SOULLIER à hauteur de 450 €.

11. Déchetterie

La surveillance de la déchetterie par Monsieur JOUGLARD a eu des effets positifs.

Il est convenu de lui renouveler son contrat.

12. Approbation des demandes d'adhésion, des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron et désignation des délégués

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que la Communauté de Communes adhère au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron.

Il informe le Conseil communautaire que le Syndicat a modifié ses statuts et a approuvé les demandes d'adhésion faite par les collectivités suivantes :

Communauté de communes de Captieux-Grignols,

Communauté de communes de Roquefort,

Communes de Balizac, Saint Léger de Balson, Allons, Pindères, Saumejan, Boussets, Losse et Lubbon.

Afin que le Syndicat puisse arrêter ses nouveaux statuts, il est nécessaire que la Communauté de Communes :

- Approuve les demandes d'adhésion,
- Approuve le nouveau périmètre syndical,
- Approuve les statuts du Syndicat,
- Désigne ses délégués conformément aux statuts.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire, décide ;

- D'approuver les demandes d'adhésion des Communautés de Communes de Captieux-Grignols et de Roquefort, ainsi que des Communes de Balizac, Saint Léger de Balson, Allons, Pindères, Saumejan, Boussets, Losse et Lubbon au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron,
- D'approuver le nouveau périmètre syndical tel qu'il est défini aux annexes 1 et 3 des statuts,

- o D'approuver les Statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron,
- De désigner, ultérieurement ses délégués titulaires (5) et ses délégués suppléants (2).

13. Aides à Domiciles :

h. Rencontres élus, Agents, Bénéficiaires

Madame DEXPERT rend compte des premières rencontres Elus – Agents – Bénéficiaires. Ces rencontres sont conviviales et animées par l'association Habitat Santé Environnement.

i. Renouvellement de la convention CRAMA

Monsieur le Président expose qu'il est nécessaire de renouveler notre Convention avec la CRAMA concernant le service des Aides à Domiciles.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire ;

- o Autorise Monsieur le Président à signer cette Convention.

14. Saison 2007 des bases nautiques et de la piscine

Madame DEXPERT en fait le compte rendu.

La fréquentation des équipements :

Piscine :	3 986 personnes
Bases Tourisme	5 260 personnes
Base Encadrement	1 658 personnes

Les recettes :

Piscine :	9 220,00 €
Bases Tourisme	92 296,50 €
Base Encadrement	20 747,70 €
Soit un Total de	122 264,20 €

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à 118 696,14 €.

Soit un reliquat positif de 3 568,07 €

Dès la première année, nous avons équilibré le fonctionnement, et ce grâce notamment à nos employés qui ont travaillé fort et avec grande compétence.

Pour les investissements, il reste un déficit de – 17 705,48 € dû notamment à l'achat d'un robot neuf pour la piscine 7 488,89 € et à l'achat du fourgon de la base de la Trave 8 770,71 €.

Il est rappelé également que les prestations pour nos CLSH ont été gratuites pour la piscine et que tous les enfants des classes élémentaires ont eu la possibilité de 11 séances gratuites d'apprentissage de la natation.

Ce nombre important de participants à nos activités conforte notre action en faveur du tourisme et induit une rentrée importante de fonds pour l'économie locale, notamment sur la commune de Villandraut. Ceci doit nous pousser à une collaboration étroite avec les différents prestataires de notre zone. La commission travaille à l'élaboration de ce nouveau projet.

15. Vote des tarifs des bases nautiques pour 2008

Madame DEXPERT explique que la saison 2008 doit se préparer dès à présent. Elle propose que le Conseil vote les tarifs des bases nautiques dès cette séance. Elle propose le tableau ci-dessous :

LOISIR CANOË-KAYAK - Tarifs et Parcours				
Parcours	Distance (km)	Durée	Tarif ttc / pers	
			Canoë	Kayak
Bernos-Beaulac à Villandraut	18	6h30	23 €	26 €
Bernos-Beaulac à Préchac	11	4h	16 €	19 €
Les Gillets à Villandraut	11	4h	16 €	19 €
Préchac à Villandraut	7	2h	13 €	16 €
Préchac à Antonion	10	3h00	15 €	18 €
Préchac à Caussarieu	15	4h30	19 €	22 €
Villandraut à Antonion	3	1h	13 €	16 €
Villandraut à Caussarieu	8	2h30	14 €	17 €
Villandraut à Bommès	14	4h	17 €	20 €
Bernos-Beaulac à Bommès	32	10h30/2 jours	39 €	46 €

Animation et activités encadrées		Tarifs
Activités nautiques		
Prestation Brevet d'Etat canoë-kayak (15 personnes maximum / brevet d'état)	Demi-journée enfant	100 €
	Journée	160 €
Prestation Brevet d'Etat canoë-kayak (15 personnes maximum / brevet d'état)	Demi-journée adulte	130 €
	Journée adulte	200 €
Camp Itinérant Adolescents sur 5 jours maximum	Par jour	200 €
Location du matériel / personne	Voir Tarif Location et remise sur devis	
Activités pleine nature		Tarifs
Course d'orientation Rallye découverte Randonnée guidée Jeux traditionnels	Demi-journée	5 € /pers
	Journée	7 € /pers
Education à l'Environnement		Tarifs
Randonnée guidée à thème	Demi-journée	5 €/pers
Jeux natures	Journée	7 €/pers
Ce tarif s'applique à tout groupe à partir de 12 personnes. Tout groupe de moins de 12 personnes sera facturé sur un forfait 1/2 journée de 60 € et journée de 84 €		
ACTIVITES EN GESTION LIBRE		Tarifs
Course d'Orientation Volley Ball (2 heures)	Demi-journée	2 €/pers
		20 €/groupe

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire ;

- Arrête l'ensemble de ces tarifs,
- Charge Monsieur le Président de procéder à la promotion,
- Décide de délibérer lors de la prochaine plénière pour les tarifs de la piscine.

16. Questions diverses

Monsieur CANDAU interroge la communauté sur l'attitude à adopter quant à la lettre circulaire de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale sur la garde des enfants en cas de grève à l'Ecole. Après débat, il ressort que cette disposition n'est pas dans la compétence de la Communauté. Madame DEXPERT, dans le Cadre de l'Agenda 21, représentera notre Communauté de Communes au Chili du 21 au 28 janvier 2008.

Jean PERINGUEY	Laurence HARRIBEY
Guy BOUILLAUD	Jeanne-Marie BAUP
Jean AMESTOY	Isabelle DEXPERT
André L'AZOU	Sandra BAROT
Marielle CRUSE	Jean-Pierre DELCAMP
Philippe ANQUETIL	Jean-Claude LASSALLE
Marianne LABOUILLE	Bernard DONNEVE
Christian PICARD	Louis-Julien SOURD
Dominique PAIROYS	Jean-Claude CANDAU
Michel DUFJET	